

PRÉVENTION AUX RISQUES CHIMIQUES



PROGRAMME DE FORMATION



Public cible :

Agents techniques, responsables d'exploitation, encadrement de proximité du secteur traitement de l'eau. 4 à 10 personnes maximum



Modalités et Délais d'accès :

Entrée en formation sur date programmée dès contractualisation



Pré-requis :

Formation accessible sans pré-requis



Durée :

7 h - 1 jours



Châlons en Champagne, Charleville-Mézières, Troyes, Chaumont.



Inter-entreprise :

400€ HT / personne

Intra-entreprise : nous contacter à commercial@almea-formations.fr

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Être capable à l'issue de la formation :

- Identifier les dangers liés aux produits chimiques utilisés dans le traitement de l'eau.
- Connaître les règles de prévention et de protection individuelle et collective.
- Manipuler et stocker les produits chimiques en toute sécurité.
- Comprendre les procédures en cas d'accident ou d'incident.
- Appliquer les notions réglementaires relatives au risque chimique.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

- Formation en présentiel
- Mise en situation
- Supports audiovisuels, animation de groupe, remise de documents
- Mise en application pratique.

PROGRAMME DE FORMATION :

- **Contexte et enjeux des risques chimiques dans le traitement de l'eau**
 - > Produits couramment utilisés : chlore, hypochlorite, chlore gazeux, acides, bases, coagulants, réactifs de désinfection, etc.
 - > Impacts possibles sur la santé (brûlures, intoxications, allergies) et la sécurité (incendie, explosion, réactions chimiques).
- **Dangers des produits chimiques et lecture des informations**
 - > Système de classification et d'étiquetage (CLP), pictogrammes de danger, mentions H et P.
 - > Fiches de données de sécurité (FDS) : rôle, structure, sections clés à connaître (risques, EPI, stockage, conduites à tenir en cas d'urgence).
 - > Exercices : analyse de quelques FDS de produits réellement utilisés sur vos installations (en particulier acide chlorhydrique, détartrant, hypochlorite de sodium et chlore gazeux)

SUITE DU PROGRAMME DE FORMATION :

• Notions réglementaires essentielles

- > Principes généraux de prévention, évaluation des risques, DUERP (Document unique).
- > Code du travail : obligations de l'employeur en matière de risque chimique (articles L. 4412-1 et R. 4412-1 et suivants : évaluation, substitution, moyens de protection, VLEP...).
- > Rôle des acteurs : employeur, encadrement, agents, CSE, prévention (service HSE, médecin du travail, etc.).

• Moyens de prévention et protections

- > Mesures techniques : ventilation, captage à la source, confinement, limitation des stocks, séparation des incompatibilités, règles de rétention.
- > Équipements de protection individuelle (EPI) : gants, lunettes, visières, combinaisons, appareils de protection respiratoire ; critères de choix en fonction des produits.
- > Équipements de protection collective (douches de sécurité, lave-yeux, rétention, signalisation, procédures d'accès, différents types de hottes (sorbonnes)).

• Règles de manipulation et de stockage

- > Bonnes pratiques pour la dilution, le mélange, le dosage, la préparation des solutions.
- > Stockage : séparation des acides/bases, oxydants/réducteurs, compatibilités, ventilation, cuvettes de rétention, étiquetage en local technique.
- > Illustration par des schémas de locaux de produits chimiques en station de traitement de l'eau.

• Dépotage sécurisé des produits chimiques

- > Analyse d'une procédure type de dépotage (camion-citerne, big-bags, fûts) : préparation, vérification, raccordement, surveillance, fin d'opération, installation d'une bouteille de chlore gazeux
- > Points critiques : confusion de cuves, sur-remplissage, incompatibilités (réaction chimique, conduisant à la production d'un produit volatil ou réaction exothermique, explosive, auto inflammable), risque de projection ou de dégagement gazeux.
- > Proposition d'un mode opératoire standard adapté à vos installations (travail à partir de vos plans / procédures internes si disponibles).

• Gestion des situations d'urgence et accidentologie

- > Conduites à tenir en cas de contact cutané, inhalation, ingestion, projection oculaire : premiers soins, recours aux FDS, alerte des secours.
- > Fuites, déversements, réactions dangereuses : mise en sécurité, confinement, kits d'absorption, procédures internes.
- > Études de cas / retours d'expérience dans le secteur de l'eau (accidents de chlore, mélange acide/base, erreurs de dépotage, mélange chlore liquide et acide).

• Synthèse et évaluation

MOYENS D'ÉVALUATION DES ACQUIS :

- Quizz, étude de cas
- Evaluation de fin de formation
- Attestation de formation délivrée par Alméa